



# *Comptes 2012*

*Approuvés par le Conseil communal le 11 juin 2013*

Bourgeoises, Bourgeois de Bagnes,

L'article 30 de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des communes et bourgeoises du 16 juin 2004 prévoit que le compte annuel des communes municipales et des bourgeoises contient le message introductif, y compris l'analyse du résultat et des indicateurs financiers. Les comptes de fonctionnement de la Bourgeoisie pour 2012, tels que présentés à la commission bourgeoise, clôturent sur un excédent de revenus de Fr. 365'929.18, nettement supérieur au budget qui prévoyait un excédent de revenus de Fr. 37'100.00.

Les faits marquants de l'exercice sont :

- L'ouragan Andréa des 5 et 6 janvier 2012 et la tempête de foehn des 28 et 29 avril 2012 ont causé des dégâts énormes aux forêts du Bas-Valais en général; la Commune de Bagnes a été la commune la plus touchée avec plus de 17'000m<sup>3</sup> et 400 ha concernés (pour information, les forêts protectrices annuellement subventionnées sont de 44 ha) ;
- La vente d'une parcelle bourgeoise à Saint-Marc ainsi que diverses autres réalisations pour un montant net total de Fr. 1'197'958.95 ;
- L'acquisition d'un tracteur forestier, financé intégralement par le fonds de réserve forestier ;
- Les contrats avec les cabanes ont été renégociés et sont désormais basés en % du chiffre d'affaires.

Au niveau des différents dicastères, nous retrouvons les éléments suivants :

**029 - Administration générale:** Si l'on isole les divers frais remboursés aux initiants (Fr. 7'692.45) et aux contre-initiants (Fr. 7'818.00), le budget est globalement très bien respecté. Il est à relever que les charges d'impôts comprennent un solde lié aux exercices antérieurs de Fr. 7'267.00.

**810 - Service forestier :** Le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 84'700.00. Malgré les événements mentionnés ci-dessus, l'exercice se clôture avec un excédent de charges en réduction de Fr. 18'498.74 à Fr. 66'201.26. Il est expliqué comme suit :

- Une augmentation de Fr. 74'450.90 des achats de matériel et outillage en lien avec les travaux exécutés;
- Les prestations de tiers (810.318.7) passent d'un budget de Fr. 340'000.00 à des dépenses de Fr. 2'496'225.69. Les coûts de sous-traitance (triages, entreprises forestières, etc.), de transport et d'évacuation (câblages, hélicoptères, etc.) pour les m<sup>3</sup> de bois cassés expliquent ce dépassement. Les dépenses engagées mais non encore réalisées ont été provisionnées (Fr. 100'421.00). Une provision de Fr. 100'000.00 a également été constituée pour des dégâts futurs à des forêts non-protectrices ;
- Les ventes de bois (Fr. 554'738.00 pour un budget de Fr. 250'000.00) et les frais facturés à des tiers en augmentation (nettoyage des torrents p.e.) de Fr. 156'781.25 par rapport au budget découlent également des effets de ces intempéries ;
- Le soutien et l'excellente collaboration avec le Service cantonal des forêts ont permis l'obtention de subventions cantonales et fédérales pour un montant total de Fr. 1'930'011.45 par rapport à un budget de moins de Fr. 500'000.00. Dans ce contexte, la commune de Bagnes a également versé une contribution extraordinaire de Fr. 380'000.00.

**811 - Alpages, pâturages et biens bourgeois :** La diminution des droits d'utilisation des fonds bourgeois est expliquée par la baisse du chiffre d'affaires de Téléverbier SA en 2012 par rapport à 2011. Suite à la signature d'une convention pour le bike-park et les pistes VTT entre la commune,

l'association Promo-Bike et Téléverbier SA, la Bourgeoisie s'est vue confiée la gestion d'un fonds de rénovation. La dotation annuelle (Fr. 15'000.00) est couverte par les contributions des trois partenaires.

**942 – Immeubles (patrimoine financier) :** La cabane Brunet a également subi des dégâts d'intempéries. Ces coûts (Fr. 39'877.45) ont donné droit à une indemnité d'assurance de Fr. 15'030.00 (942.436). Les revenus des biens comprennent de petites modifications de limites et divers échanges pour Fr. 49'974.00, la vente de la parcelle de Saint-Marc, d'une parcelle à Verbier et la réalisation des droits d'emption Mayens-de-Bruson pour un total de Fr. 1'131'984.00. Le produit net de la vente de la parcelle de Saint-Marc a été affecté à un amortissement extraordinaire sur le restaurant de la Chaux (Fr. 810'407.10).

Les investissements de l'exercice sont marqués par l'acquisition d'une parcelle contiguë au bâtiment forestier en accord avec la décision de l'Assemblée bourgeoise de juillet 2012 et l'acquisition d'un tracteur forestier. Suite à divers choix d'équipements techniques (qualité des pneus, prises de force complémentaires, etc.), ce tracteur a coûté Fr. 400'221.00 pour un montant budgété de Fr. 365'000.00. Comme mentionné ci-dessus, cette acquisition (options comprises) a été totalement financée par le fonds de réserve forestier en accord avec le Service cantonal des forêts. Au niveau du résultat comptable, cette opération est donc neutre.

Quant au bilan :

- Au 31.12.2012, la fortune nette, après les amortissements et le bénéfice de l'exercice, est de Fr. 7'656'047.29.
- Suite aux diverses ventes, le compte courant avec la Commune de Bagnes est redevenu à l'actif du bilan. Une proposition de prêt à la Commune pour assurer un meilleur rendement est proposé avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Enfin, et toujours selon l'article 30 de l'Ordonnance, le message introductif des comptes doit analyser les indicateurs financiers :

- *Degré d'autofinancement et Capacité d'autofinancement :* la marge d'autofinancement est positive à 192.7%, bien meilleure que celle de 2011 (14.8%), suite aux ventes réalisées. La capacité d'autofinancement est positive à 12.8% (2011 : 9.8%). Cette capacité est satisfaisante au niveau des normes cantonales même si ces normes concernent plutôt les communes.
- *Taux des amortissements ordinaires :* cet indicateur vérifie que l'article 51 de l'ordonnance précitée soit bel et bien respecté (*Le patrimoine administratif, après déduction de la valeur comptable des prêts et des participations permanentes, est amorti à raison de dix pour cent de sa valeur résiduelle*). Pour la bourgeoisie, il se monte à 5.6% (2011 : 4.9%). Ce taux est biaisé par le fait que les forêts et alpages (Fr. 1'150'035.00) ne sont pas soumis à amortissement.
- *Taux de volume de la dette brute :* cet indicateur vérifie que la dette brute n'est pas trop importante, indépendamment du patrimoine financier réalisable. La note maximale est atteinte lorsque la dette brute est inférieure au 150% des revenus financiers, ce qui est le cas pour la bourgeoisie puisqu'il atteint 14.3% (2011 : 91.1%).

Nous tenons à remercier l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA à Sion pour son contrôle professionnel et ses conseils de gestion financière de notre bourgeoisie.

Le Président de la commission municipale de la Bourgeoisie



William Besse

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	2'770'510.10	2'095'700.00	5'294'361.11
Revenus financiers	+ fr.	3'070'605.12	2'226'100.00	6'023'938.54
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>300'095.02</b>	<b>130'400.00</b>	<b>734'977.43</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	300'095.02	130'400.00	734'977.43
Amortissements ordinaires	- fr.	94'368.40	93'300.00	125'949.25
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	243'199.00
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	-	-	-
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	<b>205'726.62</b>	<b>37'100.00</b>	<b>365'929.18</b>

## Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	2'135'366.95	494'000.00	5'177'13.65
Recettes	- fr.	105'347.05	130'000.00	136'400.00
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>2'030'019.90</b>	<b>364'000.00</b>	<b>381'313.65</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	-

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	300'095.02	130'400.00	734'977.43
Investissements nets	- fr.	2'030'019.90	364'000.00	381'313.65
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	<b>1'729'924.88</b>	<b>233'600.00</b>	-
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	-	-	<b>353'663.78</b>

## Aperçu du compte annuel

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Compte 2011		Budget 2012		Compte 2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Compte de fonctionnement</b>						
Total des charges (amortissements inclus)	2 864 878,50		2 189 000,00		5 834 009,96	
Total des revenus		3 070 605,12		2 226 100,00		6 029 938,54
Excédent de revenus	205 726,62		37 100,00		365 928,18	
Excédent de charges		-		-		-
Total	3 070 605,12	3 070 605,12	2 226 100,00	2 226 100,00	6 029 938,54	6 029 938,54
<b>Compte des investissements</b>						
Total des dépenses reportées au bilan	2 135 366,95		494 000,00		5 177 13,65	
Total des recettes reportées au bilan		105 347,05		130 000,00		136 400,00
Investissements nets 3)		2 030 019,90		364 000,00		381 313,65
Total	2 135 366,95	2 135 366,95	494 000,00	494 000,00	5 177 13,65	517 713,65
<b>Financement</b>						
Report des investissements nets	2 030 019,90					
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		94 368,40	364 000,00		381 313,65	
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		-		93 300,00		125 849,25
Report des amortissements du découvert du bilan		-		-		24 719,90
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		205 726,62		37 100,00		365 928,18
Excédent de charges du compte de fonctionnement		-		-		-
Excédent de financement		-		-		365 928,18
Insuffisance de financement		1 729 924,88		233 600,00		
Total	2 030 019,90	2 030 019,90	364 000,00	364 000,00	734 977,43	734 977,43
<b>Modification du capital</b>						
Report de l'excédent de financement		-		-		353 663,78
Report de l'insuffisance de financement	1 729 924,88		233 600,00			
Report des dépenses d'investissement au bilan		2 135 366,95		494 000,00		517 713,65
Report des recettes d'investissement au bilan	105 347,05		130 000,00		136 400,00	
Report des amortissements au bilan	94 368,40		93 300,00		365 928,25	
Augmentation de la fortune nette	205 726,62		37 100,00		365 928,18	
Diminution de la fortune nette		-		-		-
Total	2 135 366,95	2 135 366,95	494 000,00	494 000,00	871 377,43	871 377,43

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

## Bourgeoisie de Bagnes Comptes 2012

	Comptes 2012		Budget 2012		Comptes 2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0 Administration Générale</b>	<b>53'707.55</b>		<b>90'000</b>		<b>1'692'916.05</b>	<b>64'847.05</b>
<b>02 Administration générale</b>	<b>53'707.55</b>		<b>90'000</b>		<b>1'692'916.05</b>	<b>64'847.05</b>
<b>029 Administration des bâtiments</b>	<b>53'707.55</b>		<b>90'000</b>		<b>1'692'916.05</b>	<b>64'847.05</b>
<b>029.50 Investissements propres</b>	<b>53'707.55</b>		<b>90'000</b>		<b>1'692'916.05</b>	
029.501.4 Les Forcles au Cotterg					2'415.75	
029.501.5 Forêt du Vernay - places à bois					99'331.30	
029.501.6 Bisse des Ravines			30'000			
029.501.7 Marteloscope			10'000			
029.503.6 Restaurant de la Chaux					1'501'112.30	
029.503.10 Cabane Brunet	45'988.80		40'000		84'749.60	
029.503.20 Cabane Louvie					5'307.10	
029.506.1 Mise à niveau équipement informatique	7'718.75		10'000			
<b>029.66 Subventions acquises</b>						<b>64'847.05</b>
029.661 Subventions cantonales						64'847.05
<b>8 Service forestier, alpages, biens bourg.</b>	<b>509'994.90</b>	<b>136'400.00</b>	<b>404'000</b>	<b>130'000</b>	<b>442'450.90</b>	<b>40'500.00</b>
<b>81 Service forestier, alpages, biens bourg.</b>	<b>509'994.90</b>	<b>136'400.00</b>	<b>404'000</b>	<b>130'000</b>	<b>442'450.90</b>	<b>40'500.00</b>
<b>810 Service forestier</b>	<b>509'994.90</b>	<b>136'400.00</b>	<b>404'000</b>	<b>130'000</b>	<b>442'450.90</b>	<b>40'500.00</b>
<b>810.50 Investissements propres</b>	<b>509'994.90</b>		<b>404'000</b>		<b>442'450.90</b>	
810.500.1 Achat de terrains	64'808.50					
810.500.2 Parcelles en forêt (SAU)	9'305.40				1'521.00	
810.506.2 Tracteur forestier	400'221.00		365'000		440'929.90	
810.506.5 Broyeuse à branches	15'660.00		19'000			
810.506.6 Véhicules	20'000.00		20'000			
<b>810.60 Transferts au patrimoine financier</b>		<b>136'400.00</b>		<b>130'000</b>		<b>40'500.00</b>
810.606.1 Vente machines et véhicules		136'400.00		130'000		40'500.00

## Bilan au 31 décembre 2012

Actifs	2012	2011	Passifs	2012	2011
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>	6'881'221.87	8'656'853.85	<b>ENGAGEMENTS</b>	823'666.88	2'798'195.39
<b>10. Disponibilités</b>	<b>262'479.22</b>	<b>268'865.25</b>	<b>21. Dettes à court terme</b>	<b>0.00</b>	<b>1'404'077.53</b>
102 Banques	262'479.22	268'865.25	211 Commune de Bagnes	0.00	1'404'077.53
<b>11. Avoirs</b>	<b>2'198'608.80</b>	<b>0.00</b>	<b>22. Dettes à moyen et long terme</b>	<b>0.00</b>	<b>45'740.00</b>
111 Comptes-courants	2'198'608.80	0.00	229 Prêts LIM	0.00	45'740.00
<b>12. Placements</b>	<b>4'352'036.35</b>	<b>8'376'202.25</b>	<b>24. Provisions</b>	<b>160'000.00</b>	<b>160'000.00</b>
120 Placements	32'111.35	287'177.25	240 Provisions	160'000.00	160'000.00
121 Actions et parts sociales	290'225.00	290'225.00	<b>25. Passifs transitoires</b>	<b>663'666.88</b>	<b>1'188'377.86</b>
122 Prêts	0.00	2'750'000.00	259 Passifs transitoires	663'666.88	1'188'377.86
123 Immeubles	4'029'700.00	5'048'800.00	<b>FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>264'242.75</b>	<b>419'010.00</b>
<b>13. Actifs transitoires</b>	<b>68'097.50</b>	<b>11'786.35</b>	<b>28. Financements spéciaux</b>	<b>264'242.75</b>	<b>419'010.00</b>
139 Actifs transitoires	68'097.50	11'786.35	280 Fondés sur le droit	132'232.75	302'000.00
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>1'862'735.05</b>	<b>1'850'469.65</b>	281 Fondés sur un règlement	132'010.00	117'010.00
<b>14. Investissements propres</b>	<b>1'862'735.05</b>	<b>1'850'469.65</b>	<b>FORTUNE</b>	<b>7'656'047.29</b>	<b>7'290'118.11</b>
140 Terrains non bâtis	375'115.75	375'115.75	<b>29. Fortune</b>	<b>7'656'047.29</b>	<b>7'290'118.11</b>
141 Ouvrages de génie civil	67'300.00	74'700.00	290 Fortune nette initiale	7'290'118.11	7'084'391.49
143 Immeubles et autres ouvrages	157'600.00	110'200.00	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>365'929.18</b>	<b>205'726.62</b>
145 Forêts	774'919.30	765'613.90	<b>Total passifs</b>	<b>8'743'956.92</b>	<b>10'507'323.50</b>
146 Mobilier, machines, véhicules	487'800.00	524'840.00	<b>Total actifs</b>	<b>8'743'956.92</b>	<b>10'507'323.50</b>

## Annexe des comptes

31.12.2012

### Valeurs d'assurance incendie

La couverture d'assurance incendie des bâtiments propriété de la Bourgeoisie est comprise dans la police d'assurances de la commune qui se monte à Fr. 175'517'700. Les assureurs suivants participent à ce contrat : Helvetia (36%), Allianz Suisse (19%), La Bâloise (13%), Generali (11%), autres (11%).

### Actifs non librement disponibles à la vente

Divers biens propriété de la Bourgeoisie sont grevés d'un DDP jusqu'en 2110 en faveur de Téléverbier SA. Ils ne sont pas en conséquence librement disponibles à la vente.

### Autres informations: Cabane FXB Panossière

Conformément à la convention signée avec la Commune, l'exploitation de la cabane FXB Panossière lui a été cédée. Les frais d'entretien et de renouvellement sont assumés par la Commune; au 31 décembre 2012, ils se montent à Fr. 384'954.69.

Les loyers annuels sont compensés par la prise en charge de toutes les dépenses susmentionnées. En 2012, le montant annuel du loyer de Fr. 60'000 a été revu pour être désormais fixé à 12% du chiffre d'affaires.

De ce fait, l'investissement net de la Commune au 31 décembre 2012 s'élève à Fr. 233'933.69.

### Participations essentielles

	part	total du capital
Téléverbier SA	1.13%	Fr. 18'900'000.--
Alpes Pellets SA	10.00%	Fr. 200'000.--

Pour cette dernière société, la Bourgeoisie a également octroyé deux prêts de respectivement Fr. 30'000.-- et Fr. 20'000.--.

### Autres informations

Certaines données du bilan précédent ont été reclassées pour permettre la comparaison.





*Bourgeoisie de Bagnes  
Le Châble*

*Rapport de l'organe de révision  
à l'assemblée bourgeoise  
pour l'exercice 2012*



Rapport de l'organe de révision  
à l'assemblée bourgeoise de la  
Bourgeoisie de Bagnes  
Le Châble

Sur la base du mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 ss de la Loi sur les communes du Canton du Valais, la comptabilité et le compte annuel (bilan, compte administratif, engagements conditionnels hors-bilan ainsi que les amortissements) de la Bourgeoisie de Bagnes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement du compte annuel incombe au Conseil Communal. Notre mission consiste :

- à vérifier et à émettre une appréciation sur le compte annuel (bilan, compte administratif, engagements conditionnels hors-bilan ainsi que les amortissements),
- à vérifier l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière et leur rendement,
- à émettre une appréciation sur l'endettement de la Bourgeoisie et sa capacité à faire face à ses engagements.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualifications et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans le compte annuel puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes du compte annuel et les indications fournies dans celui-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes dans son ensemble. Nous estimons que les analyses et sondages effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et le compte annuel ainsi que l'évaluation des participations sont conformes à la Loi à l'ordonnance et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver le compte annuel clôturant avec un excédent des produits de **CHF 365'929.18** et une fortune nette de **CHF 7'656'047.29** après enregistrement du résultat de l'exercice.



En complément nous précisons que :

- l'entretien final avec le Conseil Communal a eu lieu,
- il n'y a pas d'endettement au 31 décembre 2012,
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

PricewaterhouseCoopers SA

Stéphane Jaquet  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Yan Pannatier  
Expert-réviseur

Sion, le 11 juin 2013

Annexes:

- Compte annuel (bilan, compte administratif, engagements conditionnels hors-bilan ainsi que les amortissements)